



Compte-rendu du Conseil municipal du 7 juin 2019

Présents : Jean-Pierre **DENIS**, Josette **SIMON** (pouvoir de Laurence **PIGNÉ**), Jean-Marie **THIÉBAULT**, Jean-Paul **BÉTOUS**, Thérèse **LEMARESQUIER** (pouvoir de Véronique **DANIEL**), Richard **APPERT** (pouvoir de Sarah **CHAINED**), Stéphane **HERSANT** (pouvoir de Françoise **PRUNIER**), Thierry **MUSTIÈRE**, Audrey **GAMBARO**, Jason **FOLLOPE** (pouvoir de Marie **OLLIVIER**), Nicole **DESWARTE**, Didier **VANCAEYZEELE**, Laurent **RYCKAERT**.

Secrétaire de séance : Laurent **RYCKAERT**

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 3 mai 2019 adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE LA « MEDIATION FAMILIALE » PAR MADAME AGNES AVISSE-AUBARBIER : La médiation familiale c'est un mode alternatif de résolution des conflits familiaux, un temps d'écoute, d'échanges afin de prendre en compte les besoins de chacun de manière très concrète pour apaiser les relations et les conflits et rétablir le dialogue constructif pour prendre des décisions. La médiation familiale vise à prévenir la rupture du lien parents-enfants, et s'adresse aux couples séparés ou en voie de séparation, aux parents et adolescents en conflits, aux grands-parents, aux fratries. Madame Agnès AVISSE-AUBARBIER demande la mise à disposition d'un local sur la commune à raison de deux jours par mois. La médiation familiale est un service de proximité payant. Contact : Madame Agnès AVISSE-AUBARBIER - agnesaa.pro@gmail.com.

D01 - ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DE L'ÉCOLE GUY DE MAUPASSANT - AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION : à l'unanimité, autorise Monsieur le MAIRE à lancer la consultation en procédure adaptée pour les travaux d'équipement d'un système de projection interactif pour l'école élémentaire Guy de Maupassant.

D02 - MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE LE VERT BOCAGE - ATTRIBUTION DE MARCHÉ : par 16 voix pour et 2 abstentions, attribution du marché au cabinet d'architectes ATELIER D'ARCHITECTURE DU ROUMOIS, sise 590 rue de Rouen 27310 BOURG-ACHARD, selon sa proposition pour la mission de base d'un taux de rémunération de 9,5% par rapport au montant prévisionnel des travaux de 250 000 € HT.

D03 - MARCHÉ POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARKING « PLACE DES MÉDECINS » - ATTRIBUTION DE MARCHÉ : Après l'analyse des offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la solution de base sans la prestation supplémentaire et de confier les travaux d'aménagement de parking « place des médecins » à l'entreprise SAS DR, sise 28 boulevard de Verdun 76120 LE GRAND QUEVILLY, selon sa proposition pour l'offre de base sans la prestation supplémentaire d'un montant de 112 912,00 € HT.

D04 - DEMANDE DE CRÉATION D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI : à l'unanimité, autorise un nouveau taxi à stationner sur le territoire de la commune.

D05 - PERSONNEL COMMUNAL : à l'unanimité, décide d'augmenter le temps d'emploi hebdomadaire à compter du 1^{er} octobre 2019, de deux postes d'adjoint technique territorial au sein de l'école maternelle Le Vert Bocage le portant ainsi à 35 h 00 au lieu de 19 h 30 pour l'un et de 23 h 00 pour l'autre et de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

D06 - REPORT DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU » AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE : à l'unanimité, s'oppose au transfert obligatoire de la compétence « eau » à compter du 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de Communes Roumois Seine et dit que le transfert obligatoire de cette compétence pourra être reporté à une date ultérieure, celle-ci ne pouvant pas se situer après le 1^{er} janvier 2026.

D07 - DEMANDES DE SUBVENTION : à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes : subvention d'un montant de 250 € au bénéfice de l'association PULSE FITNESS, subvention d'un montant de 500 € au bénéfice de l'Amicale des Anciens combattants et veuves de guerre de BOURG-ACHARD.

D08 - TIRAGE DES JURÉS D'ASSISE : Ont été tirées au sort sur la liste électorale générale les personnes suivantes :

- SAVIN Arnaud, né le 16/12/1977, domicilié 97 rue Théodore Géricault,
- HENRY Corinne, née le 25/06/1968, domiciliée 694 rue des Honguemarettes,
- REVILLION Denise épouse ROBINE, née le 22/01/1950, domiciliée 10 allée de la Bouquassière,
- CHENAL Grégory, né le 30/03/1976, domicilié Le But,
- LAMORY Jérémy, né le 26/01/1997, domicilié 66 allée de Schönwald,
- ROUSSEAU Steve, né le 31/12/1980, domicilié 261 rue du Nofy,
- MOTTE Sylvain, né le 29/07/1951, domicilié 671 rue de Bouquetot,
- CHOUGAR Yamina épouse ABDALLAH, née le 06/03/1967, domiciliée 497 rue Marie Lambert,
- PANTIN Bruno, né le 28/05/1965, domicilié 236 rue du Haut-Pérey.

D09 - DÉNOMINATION DE VOIE : à l'unanimité, décide de dénommer la voie desservant le lotissement en cours de réalisation « Résidence Henri Matisse » de 9 lots à bâtir, sis rue de Pont-Audemer : « allée Henri Matisse ».

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

- **Dossiers d'urbanisme traités en mai 2019 :** 6 certificats d'urbanisme, 1 permis de construire, 1 permis de construire modificatif, 4 déclarations préalables et 1 déclarations d'intention d'aliéner déposés. 1 permis de construire et 2 déclarations préalables accordés.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

- Arrivée de Monsieur Fabrice BRAHIM, nommé au poste de Responsable des services techniques municipaux depuis le 20 mai 2019.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- 18 juin à 18 h 15 : Conseil de l'école élémentaire Guy de Maupassant
- 25 juin à 17 h 00 : Conseil de l'école maternelle Le Vert Bocage

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- 11 mai : Assemblée générale de l'association des chemins du Mont-Saint Michel au Bec Hellouin
- 11 mai : concert de l'orchestre de l'Opéra de Rouen, belle prestation. Monsieur le MAIRE indique avoir reçu des remerciements de l'Opéra de Rouen pour l'accueil du concert à BOURG-ACHARD.
- 13 mai : séances de cinéma avec CinéSeine.
- 2 juin : cyclo biblio, 50 bibliothécaires à vélo se sont rendus à la médiathèque Hector Malot.
- 2 juin : spectacle de danse par les élèves de Luc Moka de l'École des Arts.
- 9 juin : fête de la Pentecôte avec un spectacle de l'École des Arts et de la compagnie Clin d'œil.
- Comité de jumelage Schönwald/Bourg-Achard : accueil des schönwaldois du 14 au 17 juin 2019 : échange, visites, concert, Armada,... Voyage à Schönwald pour la Nuit française les 29 et 30 juin 2019.
- Médiathèque Hector Malot : exposition sur 14/18 des travaux des élèves de 3^{ème} du collège Simone Veil, exposition des œuvres de l'École des Arts à partir du 15 juin 2019.
- Du 8 au 14 juillet 2019 : village des alternatives à la Maison des associations André Héry.
- 8 juillet : séances de cinéma avec CinéSeine, 18 h 00 Vice Versa, 20 h 30 Après demain.
- 18 juillet et 22 août : soirées sans télé à la médiathèque Hector Malot.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- 18 et 19 mai : camp militaire Daisy. Très belle fréquentation, le square Général de Gaulle se prête bien à l'événement. Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur WOLF, 94 ans, vétéran, Monsieur CHION écrivain et un magnifique char. Remerciements aux membres des associations Bailey Bridge, Norman Scout, GTR44, aux anciens combattants de BOURG-ACHARD et d'HONGUEMARE-GUENOUILLE et surtout à Monsieur Maxime LE QUELLEC agent technique de la commune.
- 6 juin : Normandy Day : aubade de l'école des Arts, lecture à voix haute des bénévoles de la médiathèque Hector Malot, barbecue,...
- Fête de la Pentecôte : fête foraine le samedi et dimanche sur le champ de foire, feu d'artifice à 23 h 00.
- 13 juin : assemblée générale du FCRN.
- 21 juin : fête de la musique.
- 22 juin : spectacle de l'école de danse Corps et arts.
- 3 juillet : spectacle de fin d'année de l'AGCBA.

Questions diverses et remerciements

- Remerciements de
 - Madame COULON et Monsieur TRAVERS pour le bon reçu pour la naissance de leur fils,
 - l'École des arts à la municipalité pour l'aide à l'organisation du spectacle du 24 mai dernier et à Monsieur Francis LOQUET pour la confection du castelet,
 - du Badminton Club Roumois pour la subvention allouée.
- Recensement de la population de BOURG-ACHARD du 16 janvier au 15 février 2020.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 4 juillet 2019. Séance levée à 23 h 12.

« Nous vous informons »

→ SDOMODE : Performances de tri en 2018 pour BOURG-ACHARD :

- Papiers et cartonnages dans les colonnes d'apport volontaire : 17kg/hab (SDOMODE : 11,5 kg/hab),
- Emballages en verre dans les colonnes d'apport volontaire : 35,2 kg/hab (SDOMODE : 35,9 kg/hab),
- Présence de papiers et cartonnages dans les poubelles jaunes : 32,07 % (SDOMODE : 43 %).

→ **Compteur LINKY :** Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil Municipal que les courriers ont été adressés à ENEDIS, aux Sénateurs et à la Députée de l'Eure comme délibéré lors du Conseil Municipal du 15 février 2019.

→ **Plateaux surélevés rue Carlet** : Monsieur le MAIRE indique que les dimensions ont été vérifiées par le Département de l'Eure à la demande de la Commune, qu'au vu des résultats, une reprise des travaux va être demandée auprès de l'entreprise ayant réalisé les plateaux. En parallèle, démarches pour limitation de vitesse à 30 km/h en cours.

→ **Bruits de voisinage** : Monsieur le MAIRE rappelle que l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2014 précise les horaires pendant lesquels les activités bruyantes des particuliers peuvent être effectuées à savoir :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

et que, pour les professionnels, les horaires sont les suivants : du lundi au samedi de 7 h 00 à 20 h 00.

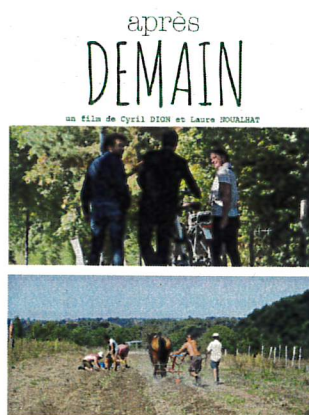
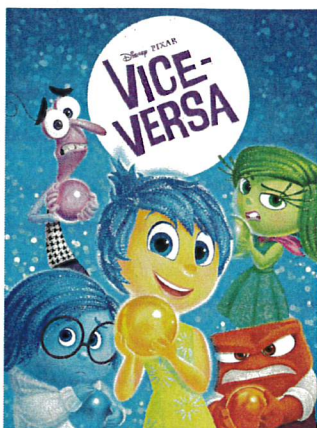
AGENDA

Dans le cadre de la semaine des alternatives

LUNDI 8 JUILLET 2019

18 h 00 : Vice Versa - 20 h 30 : Après demain

Maison des associations André Héry



VICE VERSA

Film d'animation - durée : 1h35

Au Quartier Général, le centre de contrôle situé dans la tête de la petite Riley, 11 ans, cinq Émotions sont au travail. À leur tête, Joie, débordante d'optimisme et de bonne humeur, veille à ce que Riley soit heureuse. Peur se charge de la sécurité, Colère s'assure que la justice règne, et Dégoût empêche Riley de se faire empoisonner la vie – au sens propre comme au figuré. Quant à Tristesse, elle n'est pas très sûre de son rôle. Les autres non plus, d'ailleurs... Lorsque la famille de Riley emménage dans une grande ville, avec tout ce que cela peut avoir d'effrayant, les Émotions ont fort à faire pour guider la jeune fille durant cette difficile transition. Mais quand Joie et Tristesse se perdent accidentellement dans les recoins les plus éloignés de l'esprit de Riley, emportant avec elles certains souvenirs essentiels, Peur, Colère et Dégoût sont bien obligés de prendre le relais. Joie et Tristesse vont devoir s'aventurer dans des endroits très inhabituels comme la Mémoire à long terme, le Pays de l'Imagination, la Pensée Abstraite, ou la Production des Rêves, pour tenter de retrouver le chemin du Quartier Général afin que Riley puisse passer ce cap et avancer dans la vie...

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=196960.html

APRES DEMAIN

Long Métrage - durée : 1 h 12

Deux ans après le succès phénoménal du documentaire Demain, Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. Il embarque avec lui son amie Laure Noualhat, enquêtrice de renom sur les fronts de l'écologie et très sceptique sur la capacité des micro-initiatives à avoir un réel impact face au dérèglement climatique. Leur confrontation pleine d'humour les pousse dans leurs retranchements : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui échoue ? Et si, finalement, tout cela nous obligeait à inventer un nouveau récit pour l'humanité ?

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=269428.html

avec Ciné-débat



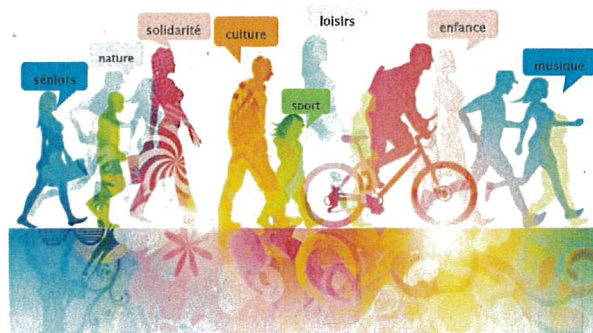
R A S ' CAMPAGNE
 0769234674
 rascampagne27@gmail.com
 ras campagne



BOURG-ACHARD

entrée libre FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Pierre Darnetot



samedi 7 septembre 2019
10 h à 17 h

Infos : 02 32 56 72 48

Restauration sur place



Plan canicule

Dans le contexte d'un « alerte canicule », il est important de rappeler que la commune met en œuvre le Plan canicule au moyen d'un registre nominal qui recense toute personne en ayant fait la demande elle-même ou pas un membre de sa famille. Si vous souhaitez être recensé dans le cadre d'un plan canicule, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du CCAS de la mairie.



INFORMATION IMPORTANTE :

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, veuillez-vous présenter au service élections de la Mairie afin de la récupérer.

